

M. Richard Hatfield en France

A l'invitation du ministre français de l'Économie, M. René Monory, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Hatfield, a participé, particulièrement en Poitou-Charente, berceau des Acadiens, à de nombreuses manifestations célébrant le 375^e anniversaire de la fondation de l'Acadie par Samuel de Champlain.

Coopération et rapprochement

Lors d'une conférence de presse, M. Hatfield a indiqué que sa visite en France, "placée sous le signe du rapprochement et de la coopération", notamment économique, avait permis des entretiens importants sur les problèmes maritimes de pêche, d'aquaculture — particulièrement l'ostréiculture — et agroalimentaires.

MM. Hatfield et Monory sont d'ailleurs convenus de créer un comité de travail en vue d'examiner les possibilités de coopération entre la France et le Nouveau-Brunswick en matières économique, culturelle et touristique.

Sur le plan culturel, les échanges entre étudiants de Poitiers et de Moncton seront accrus et un centre d'études acadiennes sera créé à Poitiers.

Au cours de son séjour en Poitou-Charente, M. Hatfield a apposé une plaque commémorative à la ferme acadienne d'Archigny et au monument Champlain à Brouage. A Chatellerault, il a inauguré au musée acadien une exposition, don du Nouveau-Brunswick.

Discours de P. Trudeau sur disque

Au mois de novembre a eu lieu à Ottawa le lancement d'un disque sur lequel sont enregistrés six discours prononcés par l'ex-premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau.

Ce document, unilingue français, qui porte sur l'unité canadienne, la constitution, le référendum et l'avenir du Canada, a été réalisé à Montréal, à l'aide de bandes sonores enregistrées entre 1968 et 1979.

Tiré à 50 000 exemplaires, le disque, présenté dans une pochette rouge et or, contient aussi une conférence de presse en date du 19 juillet 1979.

En préparation depuis un an et demi, il a été réalisé en coopération avec le bureau de M. Trudeau, en vue du référendum.

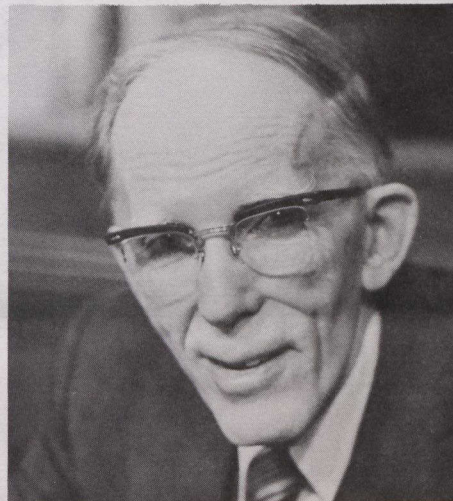
Le Devoir.

Nominations au Conseil privé

M. Stanley Knowles, député néo-démocrate âgé de 71 ans, et l'un des membres les plus respectés des Communes, a acquis le 30 novembre le titre d'"honorable" en même temps que celui de membre du Conseil privé. On l'a aussi appelé "Père de la Chambre des communes".



Mme Renaude Lapointe



M. Stanley Knowles

Le député de Winnipeg-Nord-Centre a été reçu au Conseil privé pour souligner le trente-septième anniversaire de sa première élection au Parlement.

Mme Renaude Lapointe, libérale, qui fut présidente du Sénat durant les cinq dernières années, est également devenue membre du Conseil privé, organisme qui, traditionnellement, doit conseiller la souveraine sur la marche des affaires canadiennes. Le poste est aujourd'hui surtout honorifique.

Le Conseil privé est d'abord formé de

ministres actuels et passés, bien qu'il compte d'autres membres. C'est ainsi que le prince Philippe en est devenu membre, il y a quelques années, lors d'une visite au Canada.

Ainsi que l'a rappelé M. Knowles dans une interview, il s'agit d'un honneur qui ne rapporte rien de plus que le droit d'ajouter les lettres C.P. après son nom, la mention d'"honorable" et un drapeau en berne le jour de sa mort.

Commission référendaire du PLQ

Le chef du Parti libéral du Québec (PLQ), M. Claude Ryan, a annoncé la formation d'une commission référendaire que présidera M. Guy Saint-Pierre, vice-président de la brasserie Labatt, et ex-ministre dans le cabinet de M. Robert Bourassa.

La Commission sera formée, pour commencer, de 22 membres dont 14 bénévoles et quatre membres de l'Assemblée nationale. Son mandat sera:

- de coordonner le travail et l'activité des diverses instances du PLQ engagées dans des tâches reliées au référendum;
- d'établir les besoins du parti et du public en matière d'information, d'organisation et de soutien, et de proposer les moyens appropriés pour répondre à ces besoins;
- de conseiller la direction du parti quant à la ligne de conduite à adopter, concernant les questions reliées au référendum;
- de réunir, en vue de la campagne référendaire proprement dite, tous les éléments d'information, d'expertise, de soutien utile.

La commission du référendum du PLQ est une initiative partisane distincte du comité national du NON dont la formation est prévue (par la loi 92) après le dépôt de la question, au printemps, par le premier ministre Lévesque, devant l'Assemblée nationale.

D'autre part, M. Ryan est d'avis que ce serait prématuré de faire appel aux autres partenaires de la campagne du NON et qu'il importe d'abord pour le PLQ, à qui revient le leadership de l'action, de commencer par "mettre de l'ordre dans sa propre maison", afin de s'assurer d'une efficacité optimale. "Nous aiguïsons, nous rodons notre organisation et la mettrons plus tard au service de l'ensemble des forces fédéralistes".

D'après un article de Pierre O'Neill publié dans *Le Devoir*.

John Evans

Photo Features Ltd.